Entretien de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, avec "Europe 1" le 20 septembre 2011, sur la demande d'adhésion de la Palestine comme Etat membre des Nations unies, le processus de paix au Proche-Orient, et la situation en Libye et en Syrie.

2011-09-20

Q - Aujourd'hui à New York, vous poursuivez rencontres et contacts, cette fois aux côtés du président de la République. Merci d'être avec nous. Vous avez rencontré hier soir à New York le président Mahmoud Abbas qui veut, à partir de vendredi, un vote du Conseil de sécurité des Nations unies sur la création d'un État palestinien. Peut-il encore y renoncer ?

R - Le président Mahmoud Abbas a confirmé publiquement son intention - je dirais même sa décision - de demander au Secrétaire général des Nations unies d'engager le processus qui aboutira au Conseil de sécurité et qui examinera la demande d'adhésion de la Palestine comme État membre des Nations unies. Cela ne veut pas dire qu'il y aura vendredi un vote au Conseil de sécurité, bien évidemment. Il y a une procédure d'instruction de cette demande et cela peut prendre encore quelques jours ou quelques semaines si bien que la voie reste ouverte à d'autres initiatives comme les Palestiniens l'acceptent tout à fait.

Q - On voit bien que chaque jour, chaque heure de ce suspense compte. Dès son arrivée à New York ce matin, le président de la République, Nicolas Sarkozy va rencontrer Mahmoud Abbas à son tour. Hier, vous avez prévenu que le statu quo entre Israéliens et Palestiniens, c'est la région à feu et à sang.

R - Je n'ai pas utilisé cette expression mais j'ai fait part de mon inquiétude. Je le dis depuis longtemps, le statu quo n'est pas tenable. La seule façon de régler le problème israélo-palestinien, c'est la négociation directe entre les deux parties

Q - Mais cela dure depuis vingt ans !

R - Vous avez tout à fait raison, d'où l'urgence d'arriver aujourd'hui à un résultat. La France a pris des initiatives au mois de juin dernier ; je suis allé dans la région, j'ai proposé des paramètres de négociations. On était tout près d'un accord. Malheureusement, cet

accord n'a pas été conclu. Le Quartet continue à discuter pour essayer de trouver des paramètres de discussions qui pourraient être acceptables par les deux parties.

Q - Mais par exemple, M. Netanyahu refuse l'État palestinien et refuse l'arrêt des colonies. Il paraît qu'il accepte des négociations directes avec Mahmoud Abbas.

R - Tout le monde accepte l'idée que la solution, c'est celle de deux États vivant en paix dans leurs frontières respectives et dans la sécurité de chacun d'entre eux ; ceci a fait l'objet de déclarations répétées. Le président des États-Unis lui-même l'a proclamé très précisément l'année dernière. Le problème aujourd'hui, c'est d'enclencher ce processus et il y a encore des difficultés qui sont devant nous. Ce que nous essayons de faire, c'est de définir un calendrier pour aborder ces difficultés les unes après les autres, et une méthode de négociations. Pour l'instant, nous n'y sommes pas parvenus. Nous ne renonçons pas et c'est quelque chose qui va encore se développer cette semaine et la semaine suivante puisque, comme je vous l'ai dit, le vote du Conseil de sécurité n'est pas pour vendredi ni samedi.

Q - Mais quand il aura lieu, on dit que les Américains opposeront le veto des États-Unis.

R - Les Américains disent qu'ils opposeront leur veto, ils l'ont annoncé très clairement. C'est bien la raison pour laquelle nous avons considéré qu'il fallait éviter d'en arriver là pour qu'une confrontation ne se déclenche pas entre les différentes parties prenantes.

Q - C'est-à-dire que la France souhaite qu'il n'y ait pas un jour ce vote au Conseil de sécurité.

R - La France souhaite que l'on puisse reprendre les négociations. Il y a une autre hypothèse aussi qui peut être envisageable la semaine prochaine ou dans les jours qui suivront, c'est d'en référer à l'Assemblée générale des Nations unies où là il n'y a pas de droit de veto puisque tous les membres des Nations unies sont situés sur un pied d'égalité. C'est aussi une hypothèse que nous examinons aujourd'hui.

Q - C'est-à-dire qu'à ce moment-là il y aurait un changement de statut de la Palestine qui deviendrait un État non membre avec plus de droits comme le Vatican.

R - C'est une des hypothèses qui a été envisagée. Pour l'instant, elle ne fait pas l'unanimité.

Q - La France se disait favorable à la création d'un État palestinien, elle l'est probablement encore.

R - Pas probablement, elle l'est toujours. Nous avons dit très clairement

Q - Elle l'est toujours, mais le problème c'est quand. Quand vous dites : «elle prendra ses responsabilités», c'est quand ? Est-ce que s'il y avait

R - Si j'avais la réponse à cette question, ce serait formidable. Nous sommes en ce moment 190 pays en train d'y travailler ; le calendrier est difficile.

Q - Mais s'il y avait un vote au Conseil de sécurité où il n'y a pas 190 pays, est-ce que la France

R - Il y en a quinze.

Q - Justement, je sais ; et il faut une majorité de neuf voix.

R - Exact.

Q - Est-ce que la France donnerait son veto ?

R - La France a dit qu'elle prendrait à ce moment-là ses responsabilités. Ce vote n'est pas pour demain comme je vous l'ai dit et nous voulons laisser la voie ouverte à d'autres solutions, c'est-à-dire à la reprise des négociations ; c'est-à-dire, le cas échéant, à une saisine de l'Assemblée générale. Voilà les différentes possibilités qui sont devant nous.

Q - Mais si jamais il y avait ce vote

R - À ce moment-là je vous propose d'en reparler.

Q - Autrement dit, vous pensez qu'il n'y aura pas ce vote et que vous trouverez peut-être le moyen d'entamer le processus de paix.

R - Nous espérons trouver les moyens de convaincre les uns et les autres de se remettre à la table des négociations mais de manière sérieuse, c'est-à-dire en acceptant au préalable un certain nombre de paramètres de discussions

Q - Mais pourquoi aujourd'hui, Alain Juppé, plutôt qu'il y a quelques semaines ou quelques mois ? Où est l'urgence ?

R - L'urgence, c'est que tout change. Aujourd'hui, l'Égypte n'est plus celle d'hier ; aujourd'hui, la Syrie est dans une situation extrêmement explosive avec des conséquences possibles sur l'État d'Israël. Aujourd'hui, les relations entre la Turquie et Israël sont particulièrement tendues. Pour Israël, continuer à s'isoler sur la scène internationale serait un danger considérable, de même que ce serait un danger pour les Palestiniens d'aller à une confrontation avec les Nations unies. Voilà le message que nous faisons passer : il faut bouger aujourd'hui ; il faut avancer et davantage encore aujourd'hui qu'hier compte tenu des changements qui se produisent dans cette région du monde.

Q - Hier vous avez provoqué un choc en dénonçant le silence inacceptable du Conseil de sécurité de l'ONU face aux crimes contre l'Humanité - c'est vous qui le dites - commis en Syrie. Faut-il tout faire pour chasser Bachar el-Assad du pouvoir et, comme ailleurs, protéger les civils de Syrie ?

R - La France, qui n'a pas une politique de deux poids deux mesures, n'a cessé de réclamer l'arrêt des violences, l'arrêt de la répression et l'ouverture de réformes. Alors c'est beaucoup plus difficile que cela ne l'a été en Libye parce que les pays arabes ne sont pas unanimes et parce que la Russie au Conseil de sécurité oppose son veto mais nous continuons à avancer.

L'Union européenne a imposé des sanctions qui, avec le temps, nous permettront d'obtenir des résultats. Nous sommes en train de discuter d'une nouvelle résolution au Conseil de sécurité des Nations Unies pour condamner, là aussi avec la plus grande fermeté, le comportement du régime syrien. Cela peut être frustrant, parce que je vois bien que le résultat n'est pas là et que la répression continue, mais nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour faire bouger les choses.

Q - Concernant la Libye, cet après-midi toujours à New York, vous allez présider la Conférence G8 des partenaires de Deauville pour aider la Libye. Combien d'argent va-t-elle recevoir ?

R - Le problème pour la Libye, ce n'est pas de recevoir de l'argent puisque la Libye a de l'argent. Ce qui va se passer à New York, cela concerne évidemment la Libye mais cela concerne surtout l'Égypte, la Tunisie, la Jordanie et le Maroc. Il s'agit du partenariat de Deauville qui a été lancé au mois de mai dernier et qui va se concrétiser.

Les ministres des Finances se sont réunis à Marseille il y a quelques jours. L'ensemble des donateurs, c'est-à-dire les pays à titre bilatéral, mais aussi les grandes organisations internationales, ont additionné un montant de 80 milliards de dollars pour aider à la transition démocratique dans ces pays ; c'est ce que nous allons acter demain avec des plans d'action très précis.

Q - Nicolas Sarkozy et vous-même avez toujours défendu le soldat franco-israélien Gilad Shalit détenu au secret quelque part à Gaza depuis cinq ans. Allez-vous en parler avec vos interlocuteurs palestiniens et arabes à New York ?

R - Chaque fois que nous rencontrons nos interlocuteurs, nous leur disons que cette situation est inacceptable et qu'il faut libérer Gilad SHALIT. Je l'ai dit moi-même en me rendant sur place et je le redis évidemment chaque fois aux Israéliens et aux Palestiniens.

Q - Dernière question Alain Juppé : est-il vrai qu'en plus du Proche Orient, vous constatez presque dans tous vos voyages, pas seulement à New York mais presque partout, une

inquiétude à propos de la crise ? Et est-ce que les Américains craignent ou veulent la chute de la zone euro et ses conséquences pour l'Europe ?

R - Je ne crois pas que l'on puisse dire cela. Je dirais simplement que la crise est mondiale. Nous avons la détermination de conforter cette zone euro, nous ne laisserons pas tomber la Grèce. Des décisions ont été prises, il faut les mettre en vigueur. Évidemment la spéculation est ce qu'elle est et les marchés ont une grande puissance dans ce domaine mais je suis persuadé que la volonté des États l'emportera.

Q - Vous êtes préoccupé par ce que vient de décider l'agence de notation Standard & Poor's qui vient de dégrader, d'une certaine façon, l'Italie de Berlusconi ?

R - Il faut que nous soyons vigilants. L'Italie a adopté un certain nombre de mesures qu'elle va mettre en œuvre et nous ne devons pas céder à cette espèce de dictature des agences de notation dont la transparence mériterait grandement d'être améliorée.Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 21 septembre 2011

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/183045-entretien-de-m-alain-juppe-ministre-des-affaires-etrangeres-et-europee